

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2013 | 14H40

**la Nouvelle
République.fr**

 MES FAVORIS Tours - Poitiers

Indre-et-Loire - Amboise - Social

La grogne des familles des résidents des Ehpad

20/11/2013 05:35



Les familles des résidents des Ehpad (maisons de retraite), gérés par l'hôpital intercommunal, ont exprimé leur colère lors d'une réunion à Amboise.

Jeudi dernier, le vent de la contestation a soufflé dans la salle des fêtes d'Amboise lors de la réunion des familles de résidents des Ehpad (Établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes) d'Amboise et de Château-Renault.

Pour aller + loin

La réponse des instances dirigeantes

Organisée, à la demande des familles hors du cadre institutionnel du Conseil de la vie sociale*, elle a regroupé une cinquantaine de participants et donné lieu à un véritable réquisitoire à l'encontre de l'encadrement des structures. En cause, les défaillances touchant à la vie au quotidien des résidents « *dues au manque de personnel* ». Selon les présents, « *entretien des parties communes, ménage des chambres, nettoyage du linge, repas, hygiène et soins...* » laisseraient grandement à désirer.

Face à ces allégations Christian Guyon, maire et conseiller général, Marie-Claire Delong et Jean-Claude Mantoux, représentants de la Coderpa**, ont tenté d'apaiser les esprits en appelant notamment à un dialogue constructif entre les familles et la direction dans le cadre des instances légales.

Un problème de manque de personnel

Christian Guyon a rappelé les efforts importants consentis par le conseil général en matière de recrutement (21 postes dont 4 par anticipation) et a souligné les difficultés pour trouver du personnel qualifié. Les trois intervenants ont assuré à l'auditoire que les faits évoqués ne resteraient pas lettres mortes et seront remontés aux services compétents. Des représentants du personnel, également présents, ont souligné les efforts réalisés par les équipes pour apporter le meilleur fonctionnement possible. Ils ont ensuite contesté le ratio annoncé personnel/résident de 0,46 en considérant que celui-ci est de 0,27 si l'on tient compte uniquement du personnel qualifié.

* Cette instance consultative est obligatoire dans les Maisons de retraite médicalisées. Elle est composée de représentants des maires, de l'organisme gestionnaire, des résidents, des familles de résidents et du personnel. Sa compétence recouvre différents domaines de la vie au quotidien. ** Le comité départemental des retraités et des personnes âgées est une instance consultative auprès du président du conseil général. Elle participe aux actions départementales et est impliquée dans l'élaboration et l'application des dispositifs concernant ces publics. La réunion s'est déroulée sans la présence de la direction des cinq maisons de retraite (Amboise-Paré, Grand-Mail et Saint-Denis à Amboise, Anémone-Mimosa et Jean-Mercat à Château-Renault).

 Suivez-nous sur [Facebook](#)

A lire aussi sur La NR

- ▶ A 10 7 km à contresens pour l'octogénaire
- ▶ Un séchoir à tournesol s'embrase et s'effondre
- ▶ Les centres équestres contre le galop de la TVA
- ▶ Le personnel de FBS menace de se mettre en grève
- ▶ Tours: l'itinéraire de l'opération escargot des cavaliers

Ailleurs sur le web

- ▶ "Jean-Luc Reichmann n'est pas un vrai gentil" selon un journaliste de "Touche pas à mon poste" (Le Figaro)
- ▶ Recette : noix de saint jacques au pineau des charentes (Maggi)
- ▶ Pour l'OCDE, le chômage augmentera jusqu'en 2015 en France (Le Monde)

► [Conseils et astuces pour cuisiner la viande de porc](#) ([La Viande.fr](#))

[?]

Vous êtes ici : [Indre-et-Loire](#) > [Actualité](#) > [Economie, social](#) > [La grogne des familles des résidents des Ehpad](#)

- NOS OFFRES PARTENAIRES -

[Devenir annonceur](#)

